

23 Décembre 2021

# NAO 2021 BRANCHE CE suite ...et FIN

## UN COMPROMIS AMER, DES ENGAGEMENTS A RESPECTER

Après l'immense déception de l'année dernière, la CFDT n'a eu de cesse de revendiquer une juste reconnaissance financière des efforts fournis pendant cette année exceptionnelle.

Toujours dans la logique d'un incontournable dialogue social, la CFDT a été force de proposition durant toute cette période de négociations.

#### LA CFDT SIGNE:

### ✓ 0,80 % d'Augmentation Générale pour l'ensemble des salariés

La CFDT défendait cette mesure pérenne destinée à TOUS.

Pour la CFDT, le taux de revalorisation reste trop faible au regard de l'inflation, la baisse du pouvoir d'achat n'est pas suffisamment compensée.

### √ 600 € de prime PEPA pour l'ensemble des salariés

La **CFDT** défendait le versement de cette prime exceptionnelle de pouvoir d'achat, fruit d'un investissement sans faille de tous les salariés pour récompenser et reconnaitre leur mobilisation durant la crise sanitaire.

Pour la CFDT, il reste encore une marge de progression pour atteindre le plafond maximal que propose le dispositif gouvernemental.

# ✓ Un engagement écrit dans l'accord précisant qu'un deuxième niveau de NAO aura lieu en local au sein de chaque entreprise de la branche CE.

La CFDT défendait l'intégration de cette mention pour une signature de l'accord. C'est un élément essentiel compte tenu des résultats exceptionnels de nos entreprises cette année.

Pour la CFDT cet engagement est d'importance,

- il doit prendre tout son sens lors des NAO locales des entreprises de la Branche CE
- ➢ il doit être garant d'une juste reconnaissance de l'implication des salariés.

La balle est dans le camp de chaque dirigeant, les élus locaux de la CFDT mettront tout en œuvre pour veiller à l'application respectueuse de l'accord.

Vos Délégués Nationaux vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année. Sylvaine RIGAL, Géraldine MONTANUY et Guillaume DEVICHI

<u>www.cfdt-bpce.fr</u> Email : cng-bpce@fba.cfdt.fr